

1^{ère} année - ST.
Français

70

CHAPITRE 1 : LA BIBLIOTHEQUE ET LES LIVRES :

QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHEQUE :

Une bibliothèque est un lieu où sont conservés les livres c'est aussi là qu'on peut les consulter ou les emprunter pour les lire.

QU'EST-CE QU'UN LIVRE :

Un livre est un ouvrage constitué d'un grand nombre de feuilles, de papier reliées ensemble imprimées ou écrites à la main destinées à être lues, contenant du texte (la prose), des illustrations ou des partitions musicales (comme dans les vers).

Un livre est un moyen de communication qui aide les gens à faire la recherche dans les différents domaines (historique, religion, économique, politique, culturelle...).

LA COMMUNICATION VERBALE :

1- Définition de la communication verbale :

La communication verbale est définie ainsi comme l'opération de transfert ou d'échange d'informations entre un « émetteur » et un « récepteur ».

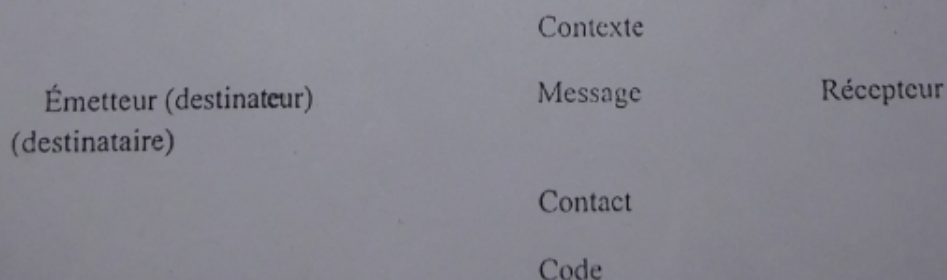
Il existe d'autres systèmes de communication aussi bien humains (par exemple l'écriture Braille, la signalisation routière...), que non humains (par exemple la danse des abeilles).

Quel que soit le type de communication, le transfert d'informations n'est possible que si émetteur et récepteur partagent au moins le même code (c'est-à-dire la même langue) dans lequel a été transcrit le message.

2- Conseils pour rendre la communication verbale lisible :

- Utilisez les silences pour donner plus de poids à vos dires et attirer l'attention de votre auditoire.
- Articulez pour vous assurer d'être bien compris.
- Parlez au présent pour être dans l'action.

3- Schéma de communication selon ROMAN JAKOBSON :



Dans ce schéma, on peut identifier un destinataire (émetteur) qui émet un message à un destinataire (récepteur). Le message est transmis grâce à l'existence d'un code (la langue) partagé par les deux participants qui, pour qu'il y ait transmission d'information, doivent obligatoirement entrer en contact (un contact qui suppose une connexion physique et psychologique) ; L'ensemble s'inscrit dans un contexte (verbal ou susceptible d'être verbalisé)

DEFINITION DE L'ECRITURE :

L'écriture est un système de signes visuels qui sert à transcrire les sons du langage parlé.

ECRIRE, COMMUNIQUER AVEC DES MOTS :

L'écriture est un formidable moyen de communication entre les gens, puisqu'elle permet d'échanger des mots et du sens, même en l'absence de parole ; deux personnes peuvent ainsi sans se parler et même à distance l'un de l'autre, se comprendre.

De plus, comme l'écriture utilise un support qui peut être conservé, elle permet de garder la mémoire de ce qui a été dit ou fait, d'une certaine façon, elle ouvre la voie à l'histoire (puisque l'on peut garder la trace du passé) et aider à protéger et transmettre le savoir (puisque l'on peut bâtir des bibliothèques). Enfin, l'écriture est également un instrument de pouvoir (puisque l'on peut de fixer les lois).

L'écriture permet → *de garder la mémoire de ce qui a été dit ou fait*
→ *elle ouvre la voie à l'histoire*
→ *aider à protéger et transmettre le savoir*
→ *l'écriture est également un instrument de pouvoir*
(puisque l'on peut de fixer les lois)

Chapitre 2 : la grammaire et le style



I. Les temps et les modes :

- Nous avons 4 modes : 1- l'indicatif
2- l'impératif
3- le subjonctif
4- le conditionnel

L'indicatif

Le mode indicatif sert à exprimer la réalité d'une action considérée comme certaine ou probable, en la situant dans le présent, le passé ou dans le futur.

- Il ya 8 temps : présent, future simple, l'imparfait, passé simple, passé composé, futur antérieur, plus-que-parfait, passé antérieur.
- Note : présent de la narration = présent de l'indicatif.

L'auxiliaire «avoir» au mode de l'indicatif :

Avoir → p. passé → eu

présent	Futur simple	L'imparfait	Passé simple
J'ai	J'aurai	avais	Eus
tu as	Auras	avais	Eus
Il a	Aura	avait	Eut
Nous avons	Aurons	avions	Eûmes
vous avez	Aurez	aviez	Eûtes
Ils ont	Auront	avaient	Eurent

Passé composé	Futur antérieur	Plus- que-parfait	Passé antérieur
J'ai eu	Aurai eu	Avais eu	Eus eu
Tu as eu	Auras eu	Avais eu	Eus eu
Il a eu	Aura eu	Avait eu	Eut eu
N : avons eu	Aurons eu	Avions eu	Eûmes eu
V : avez eu	Aurez eu	Aviez eu	Eûtes eu
Ils ont eu	Auront eu	Avaient eu	Eurent eu
L'aux «avoir» au Présent + pp	L'aux «avoir» au futur simple + pp	L'aux «avoir» à L'imparfait + pp	L'aux «avoir» au Passé simple + pp

L'aux « être » au mode de l'indicatif

présent	Futur simple	L'imparfait	Passé simple
Je suis	Je serai	étais	Fus
tu es	Seras	étais	Fus
Il est	Sera	était	Fut
Nous sommes	Serons	étions	Fûmes
vous êtes	Serez	étiez	Fûtes
Ils sont	Seront	étaient	Furent

Être → p. passé → été

Passé composé	Futur antérieur	Plus- que-parfait	Passé antérieur
L'aux « avoir » au Présent + pp de l'aux être	L'aux « avoir » au futur simple + pp de l'aux être	L'aux « avoir » à L'imparfait + pp de l'aux être	L'aux « avoir » au Passé simple + pp de l'aux être

L'impératif

- Le mode impératif exprime essentiellement l'ordre, le conseil et la défense.

Présent :

Remarques :

1-l'impératif ne compte que trois personnes :

-2^{ème} personne du singulier – Tu.

-1^{ème} personne du pluriel – Nous.

-2^{ème} personne du pluriel – Vous.

2-le sujet du verbe n'est pas exprimé, sauf pour les verbes pronominaux ;

Ex : regarde – regardons – regardez.

Souviens-toi.

3- les auxiliaires et certains verbes du 3^{ème} groupe empruntent au subjonctif présent leurs formes de l'impératif.

<i>Etre</i>	Sois – Soyons – Soyez.
<i>avoir</i>	Aie – Ayons – Ayez.
<i>savoir</i>	Sache – Sachons – Sachez.
<i>vouloir</i>	Veuille – Veuillons – Veuillez.

4- pour conjuguer un verbe à l'impératif présent, il faut ajouter au radical :

1^{er} groupe : radical de l'indicatif + e, ons, ez.

2^{ème} groupe : radical de l'indicatif + is, issions, issez.

3^{ème} groupe : radical de l'indicatif + e ou s.

5- les verbes du 1^{er} groupe ainsi que le verbe «aller» ne prennent pas de s avec la 2^{ème} personne du singulier → « va » sauf s'il est de en ou y → « vas ».

Ex : parles-en vas-y

6- valeurs de l'impératif : il peut exprimer :

- 1- Une interdiction : ne sortez pas.
- 2- Un ordre : prenez vos affaires.
- 3- Un conseil : réfléchis avant d'agir.
- 4- Une prière : restez encore une heure avec nous.
- 5- Une exhortation : lutez.
- 6- Un souhait : passez de bonnes vacances.
- 7- L'invitation : prenez un café.

Passé :

- Pour exprimer qu'un ordre doit être exécuté pour un moment précis :
Soyez revenus pour 5 heures.
Ayez terminé ce travail pour demain sans faute.

Le subjonctif

- Le subjonctif est, par excellence, le de la proposition subordonnée, bien qu'on le trouve parfois dans des propositions indépendantes ou principales. Il exprime généralement une idée d'incertitude ou de possibilité.

Présent :

1- Les terminaisons :

1^{er} et 3^{ème} groupe : e, es, e, ions, iez, ent.

2^{ème} groupe : radical + isse, isses, isse, issions, issiez, issent.

2- Valeurs du subjonctif : le subjonctif présent exprimé :

- Un souhait : nous souhaitons qu'elle guérisse.
- Un doute : je ne pense pas qu'il soit heureux.
- Un ordre : j'exige que tu fasses ton travail (il faut que) / qu'on arrête l'assassin.
- Un regret : je regrette que l'on te fasse si mal.
- Une défense : que personne ne vienne me déranger!

- Une supposition : qu'il ose me parler, et il verra!
- La volonté : je veux que m'écoutez enfin.
- Le sentiment : je suis heureux qu'il soit là.

Le conditionnel

- Qui exprimes des actions imaginaires

1- Les formes : nous avons deux formes :

-le conditionnel présent : est formé comme le futur simple mais avec les terminaisons de l'imparfait. Ex : aller → j'irai (futur)

→ J'irais (conditionnel)

-le conditionnel passé : est formé avec l'aux «être» ou «avoir» au conditionnel présent + le pp du verbe. Ex : aller → je serais allé

Finir → J'aurais fini

2- Les valeurs :

- cond présent : on utilise le cond présent pour :

* Demander poliment un service.

Ex : → je voudrais un renseignement.

J'aimerais beaucoup apprendre à jouer du piano.

* Faire une suggestion donnée un conseil

Ex : → vous devriez moderniser votre usine

* Exprimer un désir.

Ex : → Je voudrais entre en vacances

* Donner une information non confirmée (incertaine).

Ex : → Le président devrait se rendre à Tokyo

* Faire des hypothèses, exprimer une éventualité.

Ex : → travailler dans le secteur médical me conviendrait

-cond passé : on utilise le cond passé pour :

* Exprimer un regret → j'aurais du travailler pour réussir mes examens.

* Donner une information non confirmée (incertaine) → le chanteur français John Halliday avait déclaré qu'il souhaitait être citoyens américains.

* On utilise le c.passé avant une autre action au c.présent. Ex : des que les négociations avec les syndicats seraient terminées, le = ' ministre ferait une

c.passé

c.présent

déclaration à la télévision.

- 10

de

- ime

me

ne

PRO

iffé

ster

ster

me

ne

t de

- t de*

ne g

the g

Il a racheté de jacques.

- Le rapport de subordination peut exister entre des mots ou groupes de mots de même nature ou de nature différente, il peut être ou non marqué par une préposition :

Elle portait une robe à fleurs.

Noyau complément

GN GN
Rapport de sub

Elle portait une robe rouge.

Noyau adj. subordonné
Rapport de sub

2. Coordination et subordination entre des propositions différentes

On règle générale, les mots qui servent à coordonner des propositions sont appelés *conjonction de coordination* ; ceux qui servent à marquer un rapport de subordination, *conjonctions de subordination*.

a) Subordination :

Il a dit que Pierre l'avait injurié.

Cette phrase est constituée de deux propositions :

- Il a dit : principale
- Que Pierre l'avait injurié : subordonnée

Le rapport de subordination est marqué par la conjonction de subordination *que*. On appelle *conjonctions de subordination* des mots comme : *quand, lorsque, bien que, alors que, pour que, afin que, parce que, comme, si, etc.*

b) Coordination :

Il avait vu Pierre mais il ne l'avait pas salué.

La phrase est constituée de deux propositions coordonnées :

- Il avait vu Pierre
- Il ne l'avait pas salué.

Le rapport de coordination est marqué par la conjonction de coordination *mais*. On classe sous la rubrique *conjonctions de coordination* des mots tels que : *et, ni, ou, mais, donc, car, or, etc.*

III. Les discours direct, indirect et indirect libre

Le discours direct

- Le discours direct donne l'illusion de l'objectivité, et permet de relayer l'information en toute neutralité. C'est apparemment la forme la plus littérale de la reproduction de la parole d'autrui. Toutefois le rapporteur peut influencer le discours, notamment avec des éléments tels que les verbes de paroles.
- Exemple : « J'ai appelé Max hier. », (prétend) dit / reconnu / cria Elsa.

Le discours indirect

- Le discours indirect perd son indépendance syntaxique, et se construit donc comme une subordonnée, complément d'un verbe principal signifiant « dire » ou « penser ». Il est généralement bien intégré au discours dans lequel il s'insère et n'est pas marqué par une rupture énonciative.
- Exemple : Robespierre a dit que Danton était un traître.

Le discours indirect libre

- Le discours (ou style) indirect libre est essentiellement un procédé littéraire qui se rencontre peu dans la langue parlée. Il permet au romancier de s'affranchir du modèle théâtral qui imposait le mimétisme du discours direct. L'auteur peut rapporter les paroles et les pensées au moyen d'une forme qui s'intègre parfaitement au récit, ouvrant des perspectives narratives nouvelles, notamment au XIX^e siècle.
- Exemple : Pierre le disait toujours. S'il était riche, il ne travaillerait plus !

Tableau synthétique des caractéristiques propres à chaque type de discours rapporté

Le tableau suivant indique de manière synthétique les caractères spécifiques à chaque type de discours rapporté. La **croix** marque un caractère obligatoirement présent, tandis que le **rond** et la **croix** indiquent un caractère non obligatoire mais parfois présent.

Sans objet.

Caractéristiques grammaticales	Discours direct	Discours indirect	Discours indirect libre
Verbe de paroles/pensées	×0	×	×0
Dépendance syntaxique		×	
Frontière marquée (tirets, majuscules, ct...)	×		
Modalité (assertion, exclamation, interrogation, ct...)	×	C'est la principale qui la condition	×

Marque de l'oralité (interjection, jargon,...)	x		x
transposition	x	x	x

• **Le passage du discours direct au discours-indirect :**

- * Quand on rapporte des paroles, on relie les phrases par : que

- Paul dit : « le film est à 10h. »

- Paul dit que le film est à 10h.

- * quand on rapporte une question simple, on utilise si

- il demande : « tu es d'accord » ? → Il demande si tu es d'accord. Il demande si je suis d'accord.

- il demande : « est ce que tu es prêt » ? → Il demande si tu es prêt. Il demande si je suis prêt.

Avec quand, comment, où, combien, pour quoi, quel, on supprime l'inversion :

- Il demande : « où allez-vous » ? → Il demande où vous allez.

- * l'impératif devient de + infinitif ou que + subjonctif.

- partez ! → Il lui dit de partir.

- il lui dit : « partez » → il lui dit qu'il parte.

Que, qu'est-ce que, qu'est-ce qui deviennent ce que et ce qui :

- il demande : « qu'est-ce que vous faites » ? Il demande ce que vous faites.

- il demande : « qu'est-ce qui se passe » ? Il demande ce qui se passe.

- * il entraîne des changements de pronoms personnels et d'adjectif possessifs :

Tu → je	ta → ma	ton → mon
Vous → nous	ma → sa	mon → son
Je → elle, il	notre → leur	nos → leurs
Nous → elles, ils	votre → notre	vos → nôtres
		tes → mes
		mes → ses

- La concordance des temps : quand le verbe qui introduit le discours indirect est au présent ou au futur, il n'y a pas changement de temps dans le passage du discours direct au discours indirect.

Quand le verbe introducteur est à un temps du passé, le changement de temps se fait selon les règles de la concordance des temps :

<i>Passé simple</i>	→ <i>passé simple</i>
<i>Présent</i>	→ <i>imparfait</i>
<i>Passé-composé</i>	→ <i>plus-que-parfait</i>
<i>Futur</i>	→ <i>conditionnel présent</i>
<i>Futur antérieur</i>	→ <i>conditionnel passé 1^{er} forme</i>
<i>Plus-que-parfait</i>	→ <i>plus-que-parfait</i>
<i>Imparfait</i>	→ <i>infinitif</i>

- *Les expressions de temps : elles subissent un changement de temps quand le verbe introducteur est au passé :*

<i>Aujourd'hui</i>	→ <i>ce jour -là</i>
<i>Ce matin / ce soir</i>	→ <i>ce matin-là / ce soir-là</i>
<i>En ce moment</i>	→ <i>a ce moment-là</i>
<i>Cette année</i>	→ <i>cette année-là</i>
<i>Hier</i>	→ <i>la veille</i>
<i>Avant-hier</i>	→ <i>l'avant-veille</i>
<i>Demain</i>	→ <i>le lendemain</i>
<i>Après-demain</i>	→ <i>le surlendemain</i>
<i>Le mois prochain</i>	→ <i>le mois suivant / d'après</i>
<i>L'année dernière</i>	→ <i>l'année précédente / d'avant</i>
<i>Il ya deux semaines</i>	→ <i>deux semaines plus tôt</i>
<i>Dans huit jours</i>	→ <i>huit jours plus tard</i>
<i>Ici</i>	→ <i>là</i>
<i>Tout à l'heure</i>	→ <i>quelque temps après / avant.</i>

IV. La ponctuation

⇒ Lorsque l'on parle, la voix monte, descend à certains moments de notre discours, ou à l'intérieur même des phrases.
Nous observons des arrêts, des pauses.
Les pauses qui séparent les groupes de mots ou les phrases sont très importantes ; elles sont parfois même indispensables pour que notre auditeur puisse comprendre ce que l'on veut dire.

⇒ Lorsque l'on écrit, il faut trouver d'autres moyens de noter, pour celui qui nous lira, les variations de hauteur de la voix ou les pauses plus ou moins longues qui séparent certains éléments du texte ; ces moyens nous sont offerts par les signes de ponctuation.

Ces signes sont au nombre de dix :

, la virgule → la virgule peut être utilisée pour séparer différents éléments de la phrase ; elle marque une pause sans que la voix baisse

La virgule à l'intérieur d'un groupe : elle permet de ne pas répéter la conjonction de coordination. Cette dernière n'apparaît qu'avec le dernier mot coordonné :

Le père, la mère et l'enfant avaient disparu.
Groupe sujet

Il mangea les bonbons, les gâteaux et les chocolats.
Groupe COD

La virgule à l'intérieur d'une phrase : elle permet d'insérer, notamment entre le sujet et le verbe, des éléments qui donnent des informations sur le sujet. La virgule indique alors que le verbe va apparaître dès que l'explication concernant le sujet sera achevée :

L'homme, fatigué par sa longue marche, s'assit enfin.
Sujet information sur le sujet verbe

La virgule peut marquer les deux propositions sont liées par une relation logique (cause, condition, etc.) :

Je la gronde, elle se met à pleurer (elle pleure parce que je la gronde)

Tu me frappes, je le dis à mon père (si tu me frappes, je le dis à mon père) (surtout à l'oral).

; Le point-virgule →

il sépare deux propositions.

Il indique que l'on marque une pause un peu plus importante qu'avec la virgule, sans pour autant que la voix baisse complètement entre les deux éléments séparés.

Le plus souvent, les deux propositions ont entre elles une relation logique :

Il travaillait énormément ; il voulait absolument réussir son examen (il travaillait énormément car il voulait absolument réussir son examen).

: Les deux points → ils ont différentes utilisations :

Ils permettent d'indiquer de quels éléments se compose un ensemble :

les villes les plus importantes de France sont : Paris, Marseille, Lyon, etc.

Ils permettent de citer ou de rapporter les paroles de quelqu'un :

Elle se retourna et dit : « c'est vous qui m'avez appelée ? »

Ils permettent d'exprimer une explication :

On entendait de temps en temps des bruits étranges : c'était le vent qui soulevait les tuiles.

. Le point →

Il indique la fin d'une phrase.

Il marque une descente complète de la voix et une pause importante avant que la voix ne remonte pour une autre phrase :

Pierre s'assit à la terrasse du café. Les gens passaient sur le boulevard sans se presser. Dans le ciel, les premières étoiles se mirent à briller.

? Le point d'interrogation →

Il se place à la fin d'une phrase interrogative. On utilise qu'avec l'interrogation directe :

Tu lui as dit de venir dîner ? (Interrogation directe).

Je me demande s'il est parti. (Interrogation indirecte).

! Le point d'exclamation →

Il se place à la fin d'une phrase dans laquelle celui qui parle ou écrit exprime un ordre, un souhait, la surprise, l'exaspération, l'admiration, etc.

Venez ici immédiatement !

Oh ! Le joli petit chaton !

« » Les guillemets →

Ils encadrent une phrase ou un groupe de mots qui n'appartiennent pas à celui qui écrit, mais qui sont empruntés à quelqu'un d'autre.

Grâce aux guillemets, on cite les paroles ou les écrits d'un personnage. Le plus souvent, les éléments encadrés par des guillemets sont précédés de deux points :

Il se tourna vers moi : « avez-vous quelque chose à dire ? »

Victor Hugo écrit à sa fille : « nul ne saura ce que j'endure en voyant s'enliser ce en quoi j'ai toujours cru. »

() Les parenthèses →

Elles servent à isoler une information à l'intérieur d'une phrase.

Le groupe de mots ou la phrase entre parenthèses n'a aucun lien syntaxique avec le reste de phrase.

Il s'agit souvent d'une réflexion que fait celui qui écrit à propos de tel ou tel passage de la phrase :

Il s'avança et dit (et d'ailleurs tout le monde s'en doutait) qu'il allait épouser la princesse.

- - - les tirets →

Encadrant une phrase ou un segment de phrase, les tirets jouent un rôle semblable aux parenthèses :

Il la regarde, hésite-cruel dilemme-et s'en retourne sans un mot.

Dans un dialogue, le tiret sert à indiquer que l'on change d'interlocuteur :

-tu viens ?

- oui, j'arrive dans cinq minutes.

-mais qu'est-ce que tu as encore à faire ?

.... Les points de suspension → ils peuvent avoir plusieurs valeurs :

Ils interviennent dans une énumération que l'on ne veut pas allonger. Il ont alors un sens analogue à etc. :

Il y avait bien sur toute la famille : le père, la mère, les frères, les sœurs...

Ils interviennent lorsque la personne qui parle (ou qui écrit) veut sous-entendre une suite, un commentaire, une conclusion, une référence, etc., compréhensible pour la personne qui l'écoute(ou la lit) :

Ne t'en fais pas, il a très bien compris...

Nous sommes allés en Bretagne : il a beaucoup plu...

V. L'énonciation

- L'énonciation, c'est l'acte de production d'un énoncé par un locuteur qui a l'intention de communiquer, à un certain moment, en un certain lieu, avec un interlocuteur (pour transmettre une information, poser une question, donner un conseil ou un ordre ...) au sujet de certains objets dotés d'une référence dans leur univers. Ce moment, ce lieu et ces interlocuteurs définissent le cadre énonciatif de l'échange.

1) Les marques d'énonciation :

Les marques d'énonciations sont les mots que se renvoient à l'auteur, qui expriment son présence. Les marques d'énonciations sont :

a) les pronoms personnels : (je – nous – on)

Le lexique : (on = dans 1^{er} sens) mais («on» prend la terminaison) de les prônons (il / elle).

Ex : on marche beaucoup.

b) les pronoms possessifs : (ma, mon, mes, le mien, la mienne, les miens, Les miennes). (Nos, notre, notre).

2) les questions qui représentent les marques d'énonciations :

a) relevez les marques d'énonciations selon le texte ?

La réponse : les marque d'énonciations selon le texte sont (on, notre).

b) relevez les marques d'énonciateur selon le texte ?

La réponse : les marque d'énonciateur selon le texte sont (nous, mes).

d) relevez les indices de l'énonciation selon le texte ? (même réponse)

e) relevez les marques (les indices) de présences de l'auteur selon le texte ? (même réponse).

f) relevez les indices de subjectivités selon le texte ? (même réponse)

Chapitre 03

Définition et base de la typologie

Sommaire :

1. Définition du texte
2. Définition de la typologie
3. Type des textes et les bases de classification

Définition du texte :

Un texte est une succession de caractères organisée selon un langage et ayant pour but de transmettre :

De l'information (relevant donc de la connaissance) ;

Des émotions ;

Du divertissement.

Un texte est donc écrit, avant d'être lu.

Il n'y a pas de limitation dans la longueur d'un texte. Du fait de la syntaxe de la plupart des langages, un texte s'organise généralement en une suite de mots et de phrases.

La définition de *texte* ci-dessus désigne une sémiotique du langage (proprement acte sémique) qui en tant que tel transcende l'acte textuel. Il en résulte que tout texte peut se transposer dans n'importe quelle langue écrite, au travers d'un processus de traduction, aux dépens cependant d'une perte partielle de sens selon la qualité de la traduction et la proximité des langages.

Typologie des textes

20-28-29-30

TYPOLOGIE DE TEXTES

Définition :

C'est les sciences de classification des textes en s'appuyant sur des caractères et des règles bien définis

Chaque texte ou chaque séquence de texte a un objectif principal que l'on appelle sa fonction.

C'est l'intention de l'auteur qui détermine le type de texte.

Le type de texte dépend en effet de ce que l'auteur veut que son lecteur fasse, réalise, imagine, etc.

On distingue principalement 5 types de textes. L'intention du locuteur peut être de

- raconter une histoire (*texte narratif*)
- établir une description (*texte descriptif*)
- argumenter, critiquer (*texte argumentatif*)
- donner des informations (*texte explicatif ou référentiel*)
- imposer une opinion ou donner des conseils (*texte injonctif*)

Remarque :

Un même extrait peut contenir successivement plusieurs types de textes différents.

Ainsi dans un roman, on pourra trouver des passages descriptifs puis des passages narratifs. Une notice de montage peut comporter un passage descriptif (présentation de l'appareil) puis un passage explicatif et enfin faire appel au texte injonctif.

Parfois les types de textes peuvent se combiner au point qu'il devient difficile de les distinguer et de les identifier de façon certaine.

Types de texte :

1. Le texte narratif

Ce qui caractérise le texte narratif, c'est la présence d'au moins un personnage qui pose des actions dans le temps et l'espace.

La structure d'une narration s'articule généralement autour de cinq étapes : la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties, le dénouement et la situation finale.

Fonction / intention de l'auteur On peut le trouver dans... Caractéristiques

2. Le texte descriptif

Dans un texte descriptif, l'auteur indique comment est un objet, un paysage, un lieu, une atmosphère, un être, une action, un événement, une situation, un concept, une procédure, un processus, un fonctionnement.

Le sujet peut être décrit par l'énumération de ses propriétés, de ses qualités ou de ses parties. On peut aussi le situer dans le temps, dans l'espace ou en fonction d'autres éléments. Pour faire cette mise en relation, on peut avoir recours à des procédés tels que les comparaisons et les métaphores.

Fonction / intention de l'auteur On peut le trouver dans... Caractéristiques

3. explicatif

À travers ce type de texte, l'auteur s'attache à expliquer le pourquoi d'un phénomène, d'un fait, d'une affirmation. Les textes explicatifs répondent à des questions de compréhension, du genre « Pourquoi cette guerre a-t-elle eu lieu? », « Pourquoi ce phénomène physique se produit-il? ». De même, si une ou un élève donne les raisons de ses affirmations afin de les faire comprendre, il ou elle produit alors un texte explicatif.

4. Le texte injonctif ("incitatif")

Est souvent assimilé aux textes explicatifs et descriptifs, la frontière est floue pour beaucoup...

Pourtant, on peut assez facilement le distinguer avec le tableau suivant :

Fonction / intention de l'auteur On peut le trouver dans... Caractéristiques

5. Le texte argumentatif

Dans un texte argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, soit sa thèse, et cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à l'aide d'arguments, ou de preuves.

La structure d'un texte argumentatif requiert généralement plusieurs paragraphes. Dans l'introduction, on

présente le sujet et, dans le développement, on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions secondaires. Pour finir, l'auteur reformule sa thèse et peut aussi élargir le débat.

Fonction / intention de l'auteur On peut le trouver dans... Caractéristiques

6. Autres types de textes

Le texte informatif est souvent distingué du texte explicatif.

Le texte dramatique (ou "scénique", "dialogal", "conversationnel"). La pièce de théâtre et la saynète sont des textes dramatiques, car ces textes sont fondés sur des dialogues et prévoient que l'histoire sera illustrée par des Acteurs.

L'intention du texte

On peut classer un texte en fonction du but poursuivi par celui qui le compose.

intention poursuivie	nom	exemples
accroître les connaissances	texte informatif	la plupart des textes contenus dans les manuels scolaires et les encyclopédies, articles de presse, comptes rendus d'expériences, articles scientifiques...
pousser à agir	texte injonctif	recette, notice de montage, consignes, règlements, règles de jeu...
modifier les opinions	texte persuasif	publicité, critique de film, de livres, d'oeuvres d'art, éditorial, plaidoyer, dissertation, <u>essai</u> ...

créer un univers imaginaire	t. <i>poétique</i>	l'accent est mis sur le langage, les images, les sonorités: poème (et ses multiples formes), prose poétique, chanson, comptine, slogan publicitaire, proverbe, dicton, certains textes d'humour...
	t. <i>fictionnel</i>	l'accent est mis sur l'intrigue, les événements, le suspens, le mystère, l' <u>histoire</u> ... : nouvelle, récit, conte, romans, blague, scénario, ...

Remarques :

Un texte peut poursuivre plusieurs intentions.

Un auteur peut masquer son intention véritable.

Les cinq superstructures

Ce terme désigne l'organisation globale du texte où des composantes obligatoires sont placées dans un certain ordre.

type de construction	nom	exemples
forme du récit (schéma narratif)	superstructure <i>narrative</i>	reportage (journalistique), fait divers, récit de vie, récit historique, parabole, conte, légende, roman (et ses nombreux sous-genres), nouvelle, histoire drôle...
questionnement / résolution	superstructure <i>explicative</i>	la plupart des textes contenus dans les manuels scolaires et les encyclopédies, articles de presse, comptes rendus d'expériences, articles scientifiques...
thèse / arguments / conclusion	superstructure <i>argumentative</i>	publicité, critique de film, de livres, d'oeuvres d'art, éditorial, plaidoyer, dissertation, <u>essai</u> ...
"objet" / parties constituantes / propriétés / mise en relation	superstructure <i>descriptive</i>	inventaires, catalogues, guide touristique, de la description utilitaire à la description littéraire (souvent intégrée dans un autre type de texte).
ouverture / transaction / fermeture	superstructure <i>dialogale</i>	conversation téléphonique, interaction orale quotidienne, débat, interview, dialogue de roman, de théâtre, de film...

Lorsque un texte combine plusieurs de ces structures, on parlera d'une structure *dominante* et de structures *dominées* (incluses dans la superstructure plus vaste).